



ASSOCIATION NATURISTE MORBIHANNAISE

«Les Bruyères»
9 village de Keranstumeau

56620 CLEGUER

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANM du 10 NOVEMBRE 2018

L'Assemblée Générale ordinaire de l'A.N.M est ouverte à 14 h 30

Présence : La feuille de présence émargée laisse apparaître le nombre de membres présents :

- Nombre d'inscrits : 34
- Nombre de votants : 20
- Nombre de procurations : 4

Armand Jamier, Administrateur Régional « Bretagne » de la FFN, était invité à cette réunion.

Les différents documents soumis au vote des adhérents ont été communiqués préalablement par mél.

- Rapport moral

Jean lit tout d'abord le rapport moral préparé à cette occasion, qui ne donne lieu à aucun débat. Didier L.D intervient et indique qu'il aimerait que son nom n'apparaisse pas sur ce rapport.

Un chapitre relatif au départ d'un jeune couple interroge sur la problématique relative à la moyenne d'âge des adhérents de l'ANM. Un adhérent questionne Armand Jamier (Président de région) sur l'âge moyen des adhérents dans les autres structures, ainsi que sur le peu d'attrait constaté des jeunes pour les structures associatives.

- Rapport d'activité :

Jean indique tout d'abord que le changement de statut de l'ANM est effectif depuis la dernière assemblée générale. Il détaille l'origine des licences vendues cette année : 98 licences ont été acquises par les adhérents ponctuels, 32 au titre des adhérents annuels, pour un total de 130 licences.

Il énumère les différentes activités de l'année : Galettes des rois, repas en commun au restaurant, repas conviviaux toute l'année entre les adhérents annuels et cette année, déjeuners et diners festifs organisés pour les adhérents ponctuels.

Des travaux ont été régulièrement effectués sur notre terrain pour l'embellissement de notre cadre de vie. Cette année l'achat et l'installation d'un mobile home et sa terrasse ont mobilisé des adhérents sur plusieurs jours hors journées travaux.

Ce rapport d'activité est voté à l'unanimité.

- Rapport financier :

Jean cède ensuite la place à Roselyne qui détaille le rapport financier transmis aux adhérents sous une forme exhaustive. Elle indique que le montant des séjours s'élève à 20635,00 € en 2018 alors qu'il était de 11568,00 € en 2017 soit une augmentation de 9067,00 €.

La Trésorière indique en conclusion que la trésorerie de notre association est saine

Elle fait observer toutefois que les tarifs du téléphone fixe de notre structure sont très élevés car nous sommes en « zone blanche ». L'utilisation de téléphone portable pourrait s'avérer judicieux dans l'avenir. Enfin Roselyne indique que l'extincteur du home a du être remplacé.

Ce rapport financier est voté à l'unanimité.

- Le Président nous donne enfin lecture de son rapport d'orientation

Notre traditionnel repas en commun aux Sapins Verts est prévu le 13 janvier 2019

La dégustation d'une galette des Rois se fera fin janvier en invitant comme à l'accoutumée les familles des commerçants gérant « les Sapins Verts » et la boulangerie de Cléguer.

Une visite à l'Ecomusée d'Hennebont pourra peut être être programmée à la belle saison ainsi qu'un déplacement du Club vers une rencontre régionale.

Le Président indique que cette année l'Agence Régionale de Santé (ARS) a relevé des excès de stabilisant dans l'eau de la piscine. Celle-ci sera donc entièrement vidée pour l'accueil des adhérents ponctuels en juin prochain et des pastilles de chlore sans stabilisant utilisées.

Il indique également qu'il aimerait que les contrôles de l'ARS s'interrompent pour l'avenir du fait du changement de statut de l'A.N.M.

René signale que la réglementation en vigueur autorise toujours l'ARS à visiter les piscines collectives de loisirs. Ensuite Anke perçoit plutôt dans les contrôles de cette agence un gage de bonne qualité des eaux de la piscine.

Roselyne expose que des ustensiles de cuisine ont disparu des différents locatifs et souligne qu'un état des lieux à l'entrée et à la sortie des adhérents ponctuels sera peut être nécessaire. Lionel est d'avis à ne pas faire d'inventaire entre deux locations pour ne pas créer de climat de suspicion.

Enfin les frais de déplacement des bénévoles pourraient faire l'objet d'un défraiement.

- Aménagements de notre cadre de vie :

Jean énumère les chantiers en cours : Mise en meilleure sécurité de notre espace naturiste par la rénovation du système de portail à l'entrée, création d'une commission pour prévoir l'accueil des permanenciers l'été, pose du portail près des conteneurs de déchets.

Il est procédé enfin à l'élection des nouveaux candidats au conseil d'administration ;

Stéphane (membre sortant) se représentant, a été réélu.

Les 3 nouveaux candidats qui s'étaient proposés, Patrick, Philippe et Martine ont été élus.

Ce nouveau conseil après vote se présente ainsi :

- Membres du bureau :

- Président : Jean
- Vice président : René
- Trésorière : Roselyne
- Trésorier adjoint : René
- Secrétaire : Jacques

- Responsable des travaux : Philippe

Jean Michel, René et Eric l'accompagnent dans cette tâche.

- Chargé de la logistique des bungalows: Patrick, Martine

- Membre du CA: Stéphane

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est achevée à 16h30. La dégustation de délicieuses parts de gâteaux et de café a clôturé cet après-midi bien occupé dans une ambiance fort sympathique.

Le 26 novembre 2018.

Le Président,

Jean

Le Secrétaire,

Jacques